

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

juin 2013 • numéro **1**

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



PRODUCTION ET MARCHÉS des huiles essentielles de lavandes et lavandins



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Dans l’imaginaire collectif européen, voire mondial, la lavande, au sens générique du terme, c’est-à-dire incluant l’ensemble des espèces cultivées, est emblématique de la Provence¹.

Cette position n’est cependant pas si ancienne. Brigitte Naviner, dans sa thèse consacrée à la lavande², a établi le cheminement par lequel l’image de la lavande a supplanté celle de l’oranger au XXe siècle dans les représentations symboliques et populaires de la Provence. « Sans doute le champ de lavande n’est il que l’un de ces paysages (provençal), mais les valeurs de naturalité, de simplicité, d’authenticité reconnue dans la lavande et le rôle majeur que sa production joue dans le maintien et le développement d’une économie locale agricole et touristique, donc dans la représentation de cet art de vivre provençal ont conduit à sa transformation en un symbole de ce pays Provence ».

Les données présentées dans cette synthèse ont justement pour objet d’illustrer et commenter le rôle des lavandes et lavandins sur leur territoire de production.

Données de production

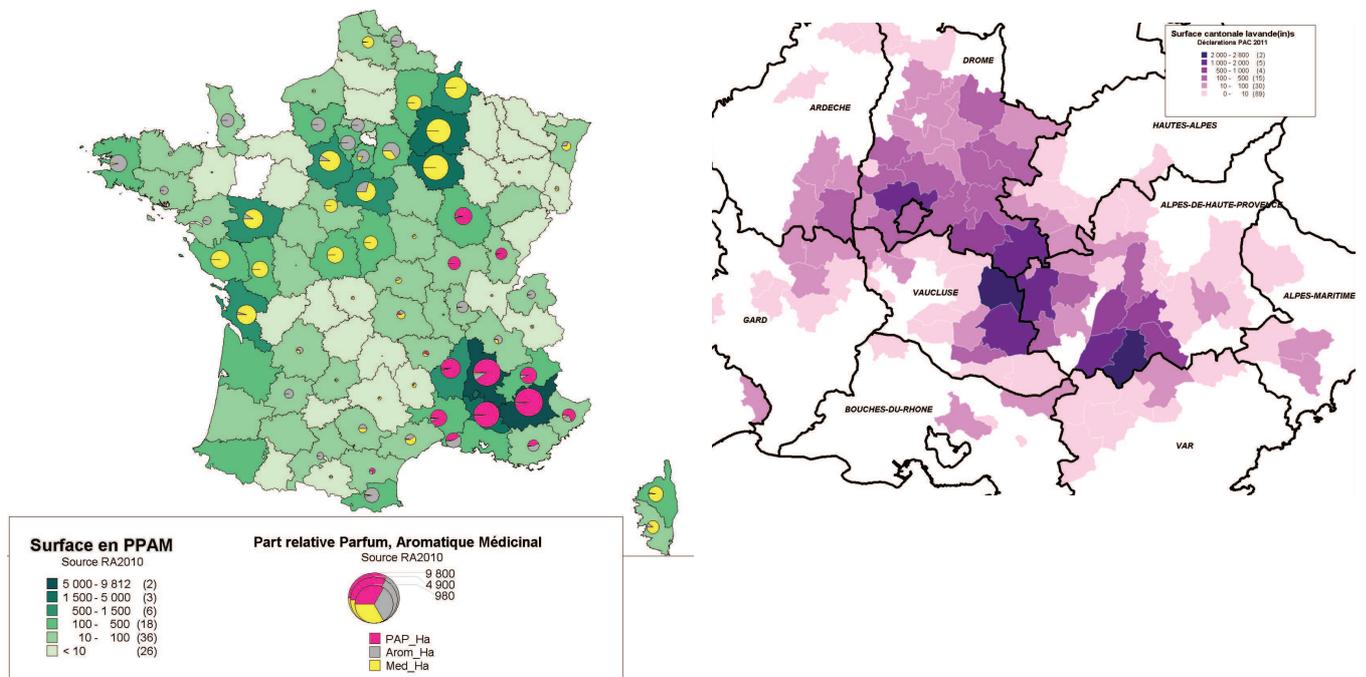
Production française

> Importance sectorielle nationale

Au sein de l’ensemble du secteur de production des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) cultivées en France métropolitaine, lavandes et lavandins représentent un groupe majeur : près de 20 000 ha sur 38 000 ha (dont 10 000 ha de pavot).

> Implantation

Les lavandins sont cultivés sur environ 16 000 ha dans l’ensemble du sud-est de la France. Les surfaces sont principalement concentrées sur un axe nord-ouest/sud-est, Montélimar/Moustiers, avec deux pôles particuliers : le plateau de Valensole et le Tricastin dans la vallée du Rhône. Le plateau d’Albion et les Baronnies constituent le lien entre ces deux extrémités, qui est interrompu sur quelques kilomètres par la vallée de la Durance.



Source : Agreste, recensement agricole 2010

1/ Une enquête réalisée en 2004 auprès d’un échantillon d’un millier de personnes confirme que, pour le grand public, la lavande et le soleil (respectivement 71,4 % et 72,3 % des réponses en cumulé des trois premiers choix) sont bien les images les plus évocatrices de la Haute-Provence. A contrario, d’autres représentations que l’on peut considérer comme traditionnelles de la Provence (l’olivier, la Durance, les pierres sèches, l’amandier) ne sont que peu citées.

2/ Brigitte Naviner, Routes et paysages de la lavande : essai d’économie politique du paysage, 2002, École des hautes études en sciences sociales.

Au-delà des considérations pédo-climatiques, assez diversifiées (de 100 à 1 200 m d'altitude) y compris pour les principales zones, quatre variétés sont cultivées avec une nette prépondérance du clone Grosso (77 %).

On estime que 3 500 ha de lavandes environ, sont répartis sur le sud-est de la France, mais une grande part des surfaces est concentrée sur un axe nord-sud, Die/Apt, avec comme principale zone le plateau d'Albion, où quatre cantons pèsent pour un peu moins des trois quarts de la surface totale.

La répartition variétale entre la lavande traditionnelle de population (multiplication par semis) et les lavandes clonales (issues de multiplication végétative) a subi une profonde évolution au cours de la fin des années 1990, à la suite de la mise en œuvre du Plan de relance de la lavande. Celui-ci a permis le maintien du potentiel de production de la lavande de population et le développement des lavandes clonales.

La majeure partie des surfaces est destinée à l'extraction des huiles essentielles, mais 1 000 ha de lavandes et lavandins environ sont réservés à la production de fleurs émondées et bouquets, frais ou secs.

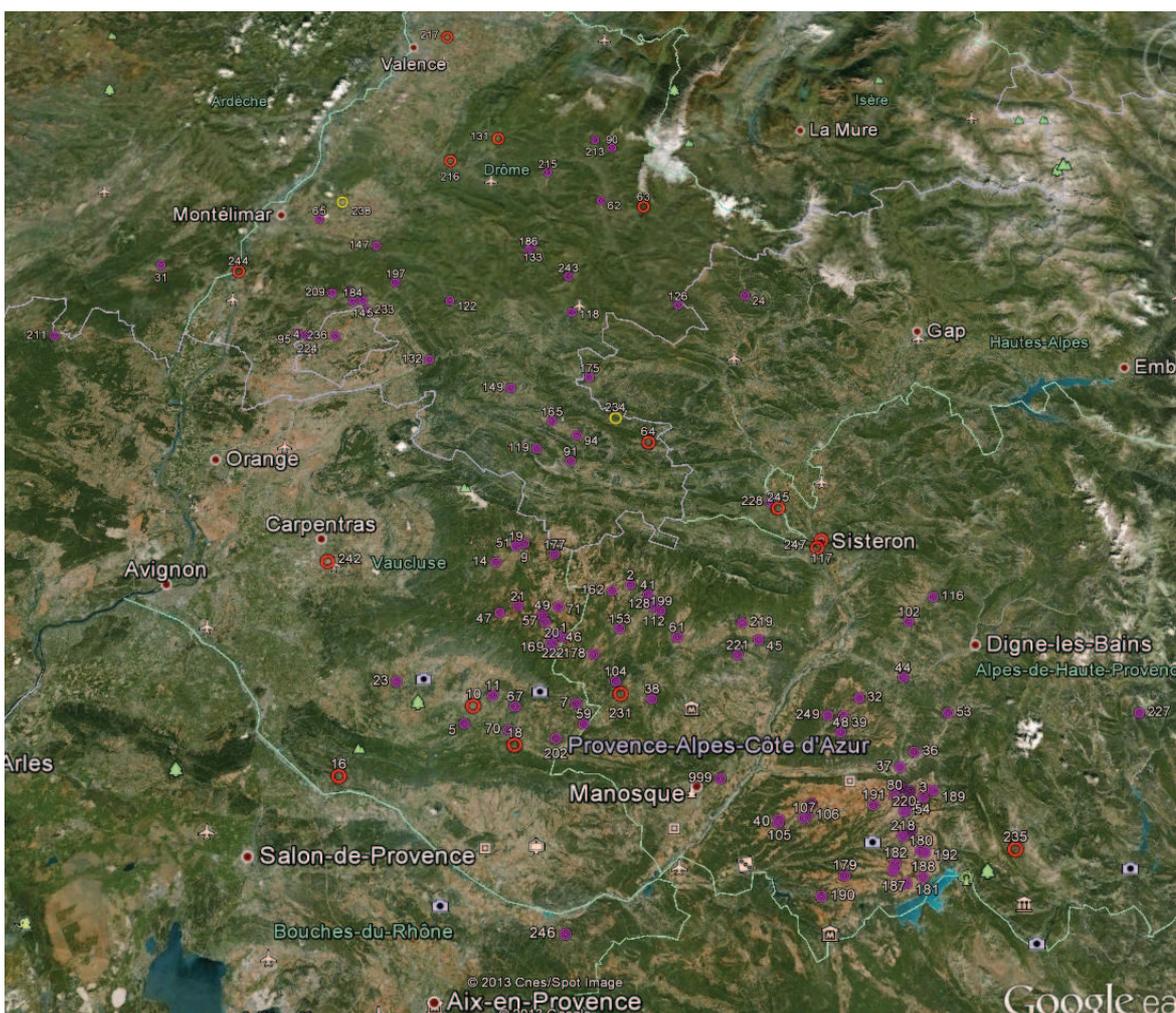
Enfin, 1 600 ha de lavandins et 1 200 ha de lavandes environ sont cultivés en agriculture biologique.

> Réseau de distillation

La relative concentration des zones cultivées est rendue nécessaire par la distillation : une distillerie doit être présente dans un rayon raisonnable pour le transport de la matière à distiller. Cet investissement ne peut correctement s'amortir que sur un certain nombre d'hectares.

120 distilleries en activité environ sont ainsi réparties sur le territoire. Leur capacité d'extraction peut varier de quelques dizaines de kg d'huile essentielle à plusieurs dizaines de tonnes.

Implantation géographique des distilleries



Source : Cieppam



Adaptée au cours des années 1990, la technique de récolte-distillation vert broyé-caisson, qui permet une mécanisation totale, s'est largement répandue, notamment sur les productions de lavandin (> 80 % des volumes) et de lavande clonale. Pour la lavande de population, pour laquelle un séchage préalable est recommandé, la distillation en vase est encore pratiquée, mais pas de façon exclusive.

Des processus d'innovation, définis et mis au point par un centre d'expérimentation spécialisé (Crieppam)³, sont toujours en cours et visent à la réduction des coûts de production.

Chantier de récolte de lavandin - Coupe simultanée de trois rangées. Débit environ de 2 ha/h



> Répartition variétale

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de producteurs et des surfaces selon les différentes variétés cultivées, ainsi que l'évolution enregistrée entre les deux derniers recensements de l'agriculture.

Exp = nombre d'exploitations

Plante	Exp 2010	Ha 2010	Exp 2000	Ha 2000	Var Exp	Var Ha	Commentaires
Total lavandins	1 362	15 994	1 739	16 274	- 22 %	- 2 %	Globalement une bonne tenue des surfaces, 2000 étant un pic de production légère baisse du nombre d'exploitations.
Lavandin Grosso	1 155	12 291	1 499	12 629	- 23 %	- 3 %	La variété grosso reste nettement prédominante à 77 % (78 % en 2000).
Lavandin Super	275	1 445	308	1 237	- 11 %	17 %	Augmentation des surfaces.
Lavandin Abrial	302	1 368	408	1 186	- 26 %	15 %	Augmentation des surfaces et baisse de plus d'un quart des exploitations.
Lavandin Autres	167	889	249	1 223	- 33 %	- 27 %	Diminution importante de la variété Sumian.
Total lavandes	521	3 521	502	3 850	4 %	- 9 %	Un peu plus de producteurs mais une baisse des surfaces.
Lavande Population	351	2 062	325	2 391	8 %	- 14 %	Malgré le dépérissement, augmentation du nombre d'exploitations.
Lavande Clonale	239	1 459	274	1 459	- 13 %	0 %	Stabilisation des surfaces, baisse du nombre d'exploitations.

Source : Agreste, recensements agricoles 2000 et 2010

Considérant le pic de production enregistré en 2000 pour les deux espèces, mais aussi les problèmes climatiques et sanitaires successifs, les écarts entre 2000 et 2010 auraient pu être plus significatifs. Le nombre de lavandiculteurs a baissé de façon sensible (- 17 %), notamment en ce qui concerne les lavandins (- 22 % environ) alors que, paradoxalement, il y a plus de producteurs de lavandes (4 %) en 2010.

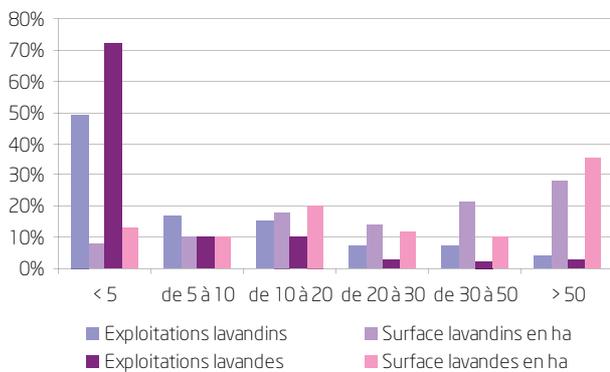
> Structures d'exploitations

Le différentiel d'évolution susvisé conduit à un renforcement de la spécialisation des producteurs dans le lavandin, où les 11 % des producteurs qui cultivent plus de 30 ha, représentent près de la moitié de la superficie totale. Le phénomène est encore plus marqué avec les lavandes : 5 % des producteurs disposent de 45 % de la surface.

³/ Crieppam : Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum, aromatiques et médicinales - Manosque www.crieppam.fr

Répartition lavandes et lavandins (en ha)

Classes de superficie	< 5 ha	de 5 à 10 ha	de 10 à 20 ha	de 20 à 30 ha	de 30 à 50 ha	> 50 ha
Exploitations lavandins	49 %	17 %	15 %	7 %	7 %	4 %
Surface lavandins en ha	8 %	10 %	18 %	14 %	21 %	28 %
Exploitations lavandes	72 %	10 %	10 %	3 %	2 %	3 %
Surface lavandes en ha	13 %	10 %	20 %	12 %	10 %	35 %



L'association avec les grandes cultures est prépondérante en termes de systèmes de production. Ainsi, 60 % des superficies de lavande(in)s sont cultivées dans des exploitations dont plus de 10 % de la SAU est consacrée aux grandes cultures. Ce n'est pas une surprise : le système associant céréales (et notamment le blé dur) et les lavande(in)s est particulièrement répandus sur les plateaux de Haute-Provence. En revanche, les systèmes stricts et relativement équilibrés entre les deux types de cultures (entre 1/3 et la moitié de la SAU soit en lavande(in)s soit en SCOP) sont assez rares : 45 exploitations pour près de 2 000 ha.

Les fourrages constituent également une association assez fréquente avec lavande(in)s : 40 % des producteurs en produisent sur plus de 10 % de leur SAU. Ces fourrages sont plutôt destinés à la vente, dans la mesure où seuls 6 % des lavandiculteurs sont également éleveurs d'ovins et/ou caprins. Le système traditionnel troupeau/lavandes est désormais réduit à la portion congrue, seule une centaine d'exploitations, qui disposent d'une faible part de leur SAU en lavande(in)s, ont un troupeau de plus de 100 têtes.

Alors que le chiffre d'affaires de la production de miel de lavande est largement équivalent à celui des productions végétales concernées, l'élevage des abeilles n'est pas non plus répandu chez les lavandiculteurs. 63 d'entre eux seulement disposent de plus de 20 ruches.

L'association avec d'autres productions spécialisées (viticulture, fruits et légumes, arboriculture) est assez fréquente en termes d'exploitations (62 % des exploitations en ont plus de 10 % dans leur SAU), mais ces dernières sont en général peu spécialisées en lavande(in)s (12 % de la production totale).

Enfin, l'association avec d'autres PPAM est rare : 13 % des exploitations lavandicoles en ont plus de 10 %. Dans la plupart des cas, il s'agit de sauge sclarée (201 producteurs).

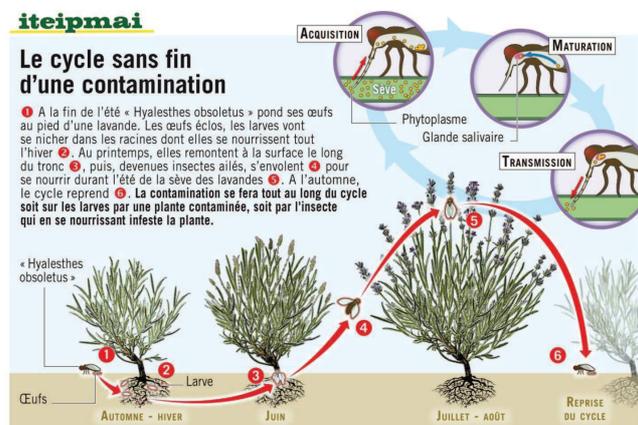
Focus dépérissement

Les dépérissements des lavanderaies ne sont malheureusement pas des phénomènes nouveaux et ont été cités dès les mises en culture au début du XXe siècle. L'emploi du mot dépérissement est d'ailleurs symptomatique des difficultés des chercheurs à, dans un premier temps, diagnostiquer les problèmes et, dans un second temps, à proposer des solutions.

Le dernier cycle de dépérissement, qui sévit encore à l'heure actuelle, a débuté il y a près de 25 ans, à la fin des années 1980. D'abord localisé géographiquement (Baronnies) et variétalement (les lavandes), le phénomène est dorénavant étendu sur une grande partie du territoire, même si son expression est plus ou moins sévère selon les situations.

Il a fallu près de dix ans aux équipes de recherche pour établir l'origine du problème et son mode de propagation : le phytoplasme (une bactérie sans paroi) se propage via une cicadelle qui réalise son cycle sur les lavanderaies et la végétation environnante.

Ce type de maladie est connu sur de nombreuses cultures, notamment la vigne en France.



Source : Iteipmai - Infographie : Betty Lafon

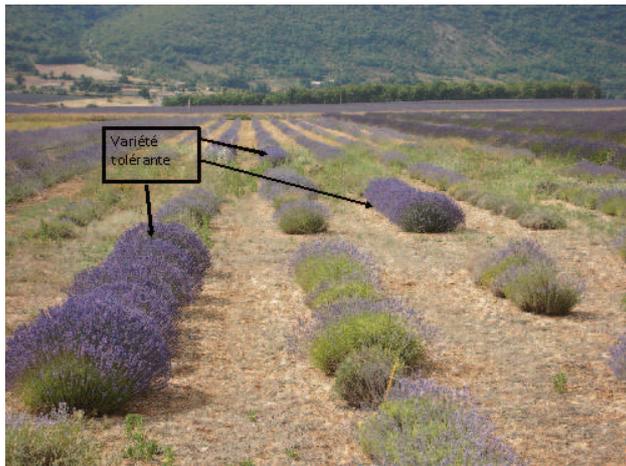


Cette compréhension du problème n'est cependant pas suffisante pour le résoudre ; on ne peut lutter ni contre le pathogène (on ne connaît pas de traitement possible) ni contre le vecteur au champ, ne serait-ce qu'en raison de la présence des abeilles.

Des stratégies relevant plus de la prophylaxie que de la lutte ont toutefois pu être établies et s'articulent autour des objectifs suivants :

- éviter de transmettre la maladie lors de la multiplication des plants : toute une filière de production de plants sains certifiés a été mise en place, faisant appel à des phases d'assainissement des géniteurs et de protection des jeunes plants lors de l'élevage ;
- conduire des programmes de sélection et d'amélioration génétique visant à obtenir des variétés et des clones plus tolérants ;

Test de variétés tolérantes sur le plateau d'Albion



- trouver des solutions visant à gêner l'extension de la maladie sur la parcelle : traitement à l'argile sur les jeunes plantations, écrans végétaux etc. ;
- adopter des pratiques agronomiques plus favorables, notamment en matière de rotations.

Le problème reste cependant complexe et loin d'être entièrement connu, le couple pathogène-vecteur étant en interaction avec les conditions pédoclimatiques, les pratiques culturales, le matériel végétal de la parcelle et de ses abords...

Il existe des souches différentes de phytoplasme, le comportement des cicadelles étant mal connu, il y a vraisemblablement des phénomènes d'inertie...

Une équipe pluridisciplinaire, faisant collaborer les instituts techniques et de recherche les plus spécialisés dans le domaine, conduit un programme de recherche soutenu financièrement par les pouvoirs publics. Un fonds de dotation spécifique a été constitué à l'initiative du Crieppam (www.sauvegarde-lavandes-provence.org). Il est destiné à collecter des fonds auprès des sociétés utilisatrices et autres donateurs.

Productions étrangères

Si lavandes et lavandins sont naturellement présents à l'état spontané sur le territoire provençal, leur culture s'est développée au cours du XXe siècle dans beaucoup de régions du monde, notamment dans certains pays de l'ex-bloc de l'est, où ces espèces ont souvent été introduites en tant que productions d'exportation, pourvoyeuses de devises.

Après une chute importante de production lors de l'effondrement de ces régimes, les systèmes de production se sont plus ou moins réorganisés selon les pays.

À l'heure actuelle, les lavandes et lavandins sont cultivés dans de nombreux pays.

La Bulgarie redevient le principal producteur mondial de lavandes, avec près de 3 700 ha de différentes variétés, répartis sur le territoire.

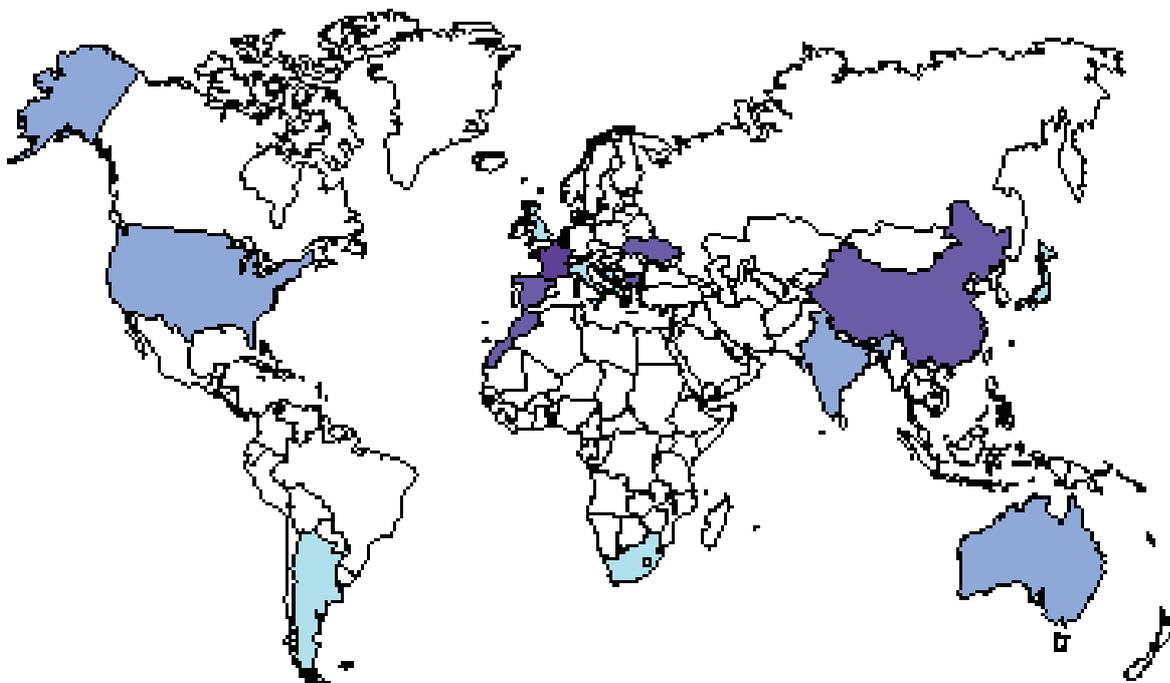
La Bulgarie a fortement développé ses productions ces trois dernières années, compte tenu de la situation relative aux prix. Alors que les zones traditionnelles continuent de produire avec des rendements similaires à ceux de la France, deux nouvelles zones de productions sont apparues dans des secteurs de production grandes cultures. Les rendements sont importants, approchant ceux du lavandin à 80 kg/ha. En 2012, la récolte a été exceptionnelle avec 85 tonnes d'huile essentielle, deux fois plus qu'en 2011.

L'Ukraine (en Crimée) est également un producteur important avec un potentiel de production qui a atteint plusieurs milliers d'hectares, mais qui a subi des dommages d'origine climatique successifs. On l'estime actuellement à environ 1 000 ha, les quantités de lavandes produites par un nombre restreint de complexes agro-industriels oscillant entre 10 et 15 tonnes ces dernières années.

La Chine, dans sa province autonome du Xinxiang, dispose de 1 500 ha de lavandes produites par quelques unités collectivistes. Le potentiel est assez important (entre 40 et 45 t). Toutefois, au cours des dernières campagnes, la Chine s'est montrée peu présente sur le marché international (< 10 t) ; elle autoconsomme dorénavant la majeure partie de sa production.

Les Chinois ont un rapport affectif avec la lavande. Une série télé culte chinoise (*Rêves derrière un rideau de cristal*), tournée en partie entre Avignon et la Camargue, a fait exploser l'audimat chinois sur Hunan TV, en 2007 et 2008. Cette série télévisée met en scène deux riches familles chinoises, mais surtout deux sœurs, amoureuse de l'homme parfait, qui choisit la Provence pour épouser sa bien-aimée. S'en suivent 12 épisodes de 60 minutes, sur les 46 de la série, tournés en Provence (essentiellement à Avignon, sur le plateau de Valensole, près de Digne et en Camargue). Le tournage est composé de longs travellings sur les champs de lavande et de tournesols, plans en Camargue ou à l'ombre de châteaux et monuments historiques d'Avignon, dont les Chinois sont passionnés. L'auteur, Chiung Yao, et les acteurs principaux chinois, Alex Fung (Yun Fan) et Zhang Jiani (Ziling), portent à l'écran le rêve français des Chinois : l'image de romantisme, le patrimoine culturel et la nature authentique de la Provence. Grâce à cet événement télévisuel, la Provence devient la destination de tourisme préférée des Chinois – et surtout des Chinoises –, au même titre que Paris et la Tour Eiffel, et le lieu de

Principaux pays producteurs



rêve pour se marier. Des tour-operators chinois s'en sont inspirés pour proposer des circuits à leurs clientèles.

L'Espagne est l'unique producteur mondial de lavande aspic (< 10 t) et le deuxième producteur de lavandin, derrière la France, avec 2 000 ha et environ 80 t. Bien qu'en augmentation, le lavandin est produit dans des conditions moins favorables qu'en France.

On dénombre, en Moldavie, une dizaine de tonnes de lavande : en très net déclin par rapport aux années 80. Le contexte économique est fragile.

En développement, le Maroc compte plus de 1 000 ha, essentiellement de lavandin, et 150 producteurs dans la région d'Oulmès. La production de fleurs mondées est prépondérante.

Les États-Unis sont en phase de développement, avec de nombreux projets agro-touristiques (500 producteurs) qui valorisent la majeure partie de la production, mais également quelques producteurs industriels de lavandes clonales et de lavandin Grosso.

Au Royaume-Uni, un complexe touristique (Château de Norfolk) produit le quart des 200 ha cultivés dans le pays.

L'Italie cultive 150 ha de lavande et lavandin.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont entrepris depuis une vingtaine d'années d'importants projets de développement, structurés et encadrés par des organismes de recherche. Les producteurs sont organisés (500 dans l'association australienne) et leur production, encore modeste (environ 2 t), est valorisée en direct.

L'Inde produirait plusieurs dizaines de tonnes de lavande, mais il s'agit parfois d'autres genres que *lavandula*. Par ailleurs, ses huiles semblent peu présentes sur le marché international.

Des productions non précisément quantifiées sont également signalées en Argentine, Brésil, Afrique du Sud, mais aussi dans la plupart des pays des Balkans : Croatie, Bosnie Herzégovine, Albanie... Elles sont transformées en fleurs et en huile essentielle.

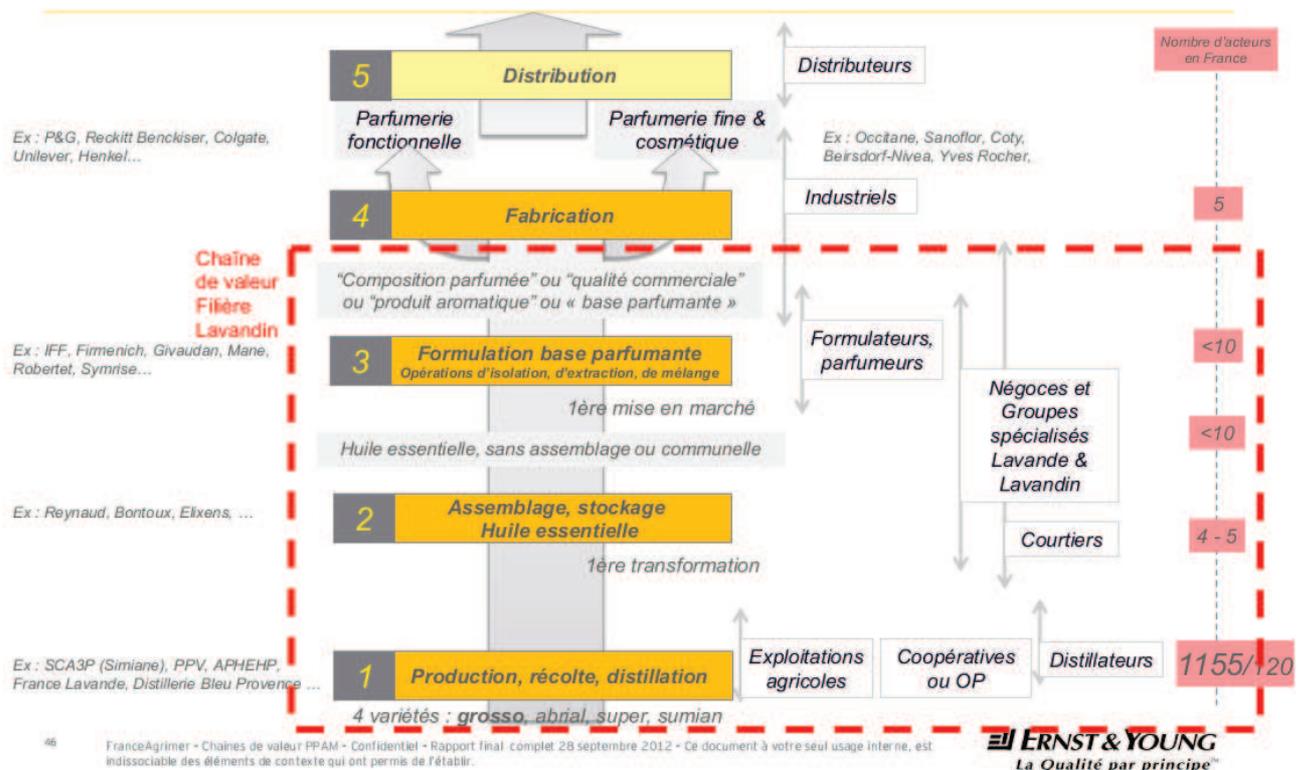


Marchés

Structuration des filières et chaîne de valeur

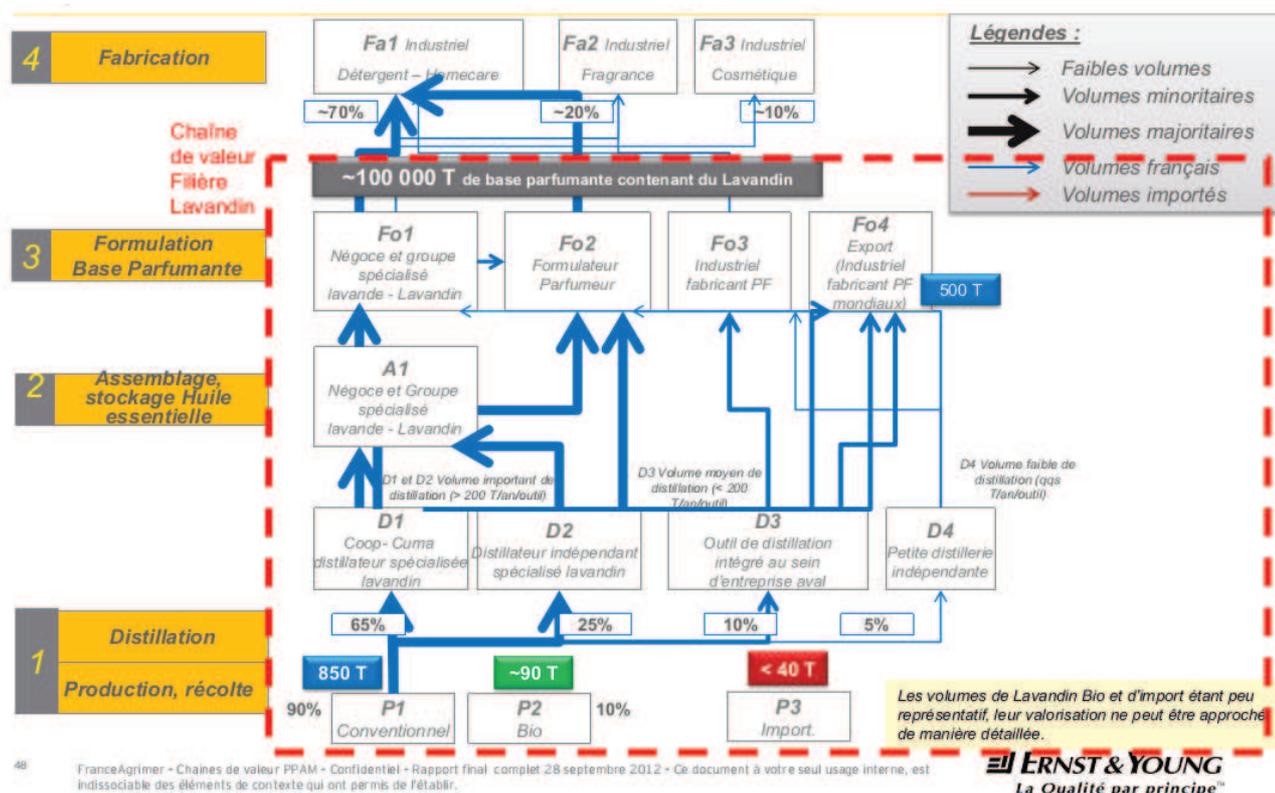
Une étude sur les chaînes de valeur, réalisée en 2012 pour le compte de FranceAgriMer, permet à partir de l'exemple du lavandin Grosso d'appréhender assez précisément la structuration de la filière, le nombre d'opérateurs et l'importance des flux.

La chaîne de valeur générale du Lavandin grosso



D'une manière générale, la tendance ces dernières années est à la simplification des circuits commerciaux, avec la disparition de certains intermédiaires.

Pour d'autres huiles essentielles, comme la lavande de population principalement utilisée en parfumerie alcoolique, en usages médical et paramédical, les circuits sont un peu différents et font intervenir d'autres opérateurs. Mis à part les circuits courts de vente directe, on retrouve fréquemment le même nombre d'étapes.



Taux d'utilisation pour les différentes étapes de la chaîne de valeur des produits parfumants.

Type de produits finis	Proportion en %			
	HE / Note lavande	Note lavande / composition	Composition / produit fini	HE / produit fini
Parfum typé «lavande»	30 à 100	20 à 40	15 à 20	0,90 à 8,00
Parfum	30 à 100	3 à 15	15 à 20	0,14 à 3,00
Eau de toilette	20 à 100	5 à 50	3 à 8	0,03 à 4,00
Savons, shampoings, gels douche	- 100	5 à 30	2 à 3	- 0,90
Assouplissants, détergents	- 70	5 à 20	2 à 3	- 0,42



En termes de débouchés et d'enjeux commerciaux, l'huile essentielle de lavande, de par ses propriétés médicinales, ses qualités olfactives, son image de produit de tradition provençale, est un créneau que certains industriels et laboratoires exploitent et valorisent en tant que tel (ex : l'Occitane, Yves Rocher, Le Petit Olivier ou Sanoflore, Fenioux, Fytosan). L'huile essentielle bio et AOC, garantissant un suivi des cahiers des charges de la part des producteurs et une certaine qualité de l'huile, est d'autant plus mise en avant par ces industriels et ces laboratoires.

Cependant, quelle que soit l'image que puissent avoir les « produits lavande » aux yeux des consommateurs finaux, les industriels parfumeurs et les laboratoires pharmaceutiques souhaitent avoir une garantie de production et des prix d'achat leur permettant de maintenir une certaine marge commerciale.

L'essence de lavande contenue dans les parfums moyens de gamme, les produits cosmétiques, les parfums d'ambiance et produits décoratifs peut alors être substituée par de l'huile essentielle de lavandin ou des produits de synthèse, moins chers à l'achat, ayant une ressemblance olfactive, et garantissant des stocks suffisants pour répondre aux consommateurs. De même, l'essence d'autres plantes à parfum, aromatiques et médicinales peut venir remplacer les gammes de « produits lavande » pharmaceutiques ou cosmétiques, dès lors que l'offre en huile essentielle n'est pas garantie et le prix est trop élevé.

Pour les lavandins, qui sont principalement utilisés pour le parfumage des lessives et détergents, ces considérations économiques sont encore plus exacerbées. La concurrence des produits de synthèse devient alors redoutable, avec des coûts nettement inférieurs.

Prix et tendances

> Les lavandes

La structure de production des huiles essentielles de lavandes françaises a fortement évolué au cours de ces quinze dernières années complexifiant les qualités d'huiles essentielles mises en vente par les producteurs.

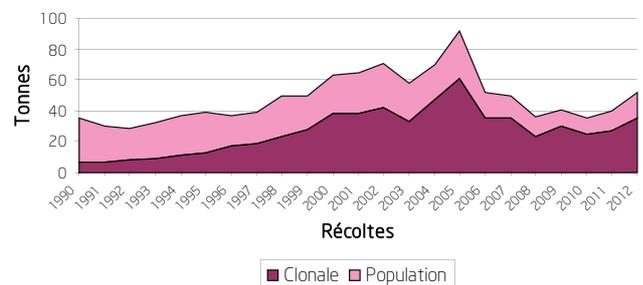
Essentiellement composée d'huiles essentielles de lavande de population (dont une partie labellisée AOC) et 15 % de lavande maillette jusqu'au milieu des années 90, la déclinaison des qualités est désormais beaucoup plus diversifiée :

- la lavande AOC : son audience s'est élargie auprès des producteurs, mais le marché valorisant cette appellation semble stagner et une partie des quantités profite de la double labellisation AOC/bio pour trouver preneur sur le marché. Les niveaux de prix atteints lors de la campagne précédente ne sont certainement pas étrangers à cette stagnation, mais au regard de la faiblesse des rendements obtenus à l'unité de surface, les marges de manœuvre sont étroites. Les problèmes relatifs à la production et notamment le dépérissement à phytoplasme pèse réellement sur l'avenir à terme des productions de lavandes ;

- les lavandes fines non labellisées AOC ou bio : malgré leur modeste volume (< 5 tonnes), elles ont plus de difficultés à s'écouler. Toutefois, au regard des volumes concernés, la situation n'est pas catastrophique mais montre qu'il y a actuellement peu de place pour les huiles essentielles de lavande de population non labélisée ;
- les lavandes clonales (auxquelles on peut rattacher, en termes d'utilisation, les lavandes de population récoltées en vert broyé) : elles sont concurrencées par les lavandes étrangères (Bulgarie, Chine, Ukraine) et par des assemblages faisant intervenir des lavandins décamphrés. Sur ce segment de marché, le rapport qualité/prix a un fort impact. Un différentiel trop important pénalise l'utilisation des lavandes clonales. De fait, il existe une certaine homogénéisation des cours des essences de lavandes clonales, quel que soit le pays d'origine, contrairement aux situations rencontrées il y a quelques années, où les essences étrangères étaient beaucoup moins coûteuses ;
- lavande distillée en vert broyé : commercialement, on peut retrouver ces qualités à l'état pur ou en mélange, selon les stades de la filière.

En termes de volume (cf. graphique ci-dessous) l'évolution montre une augmentation régulière jusqu'au début des années 2000 (effet du Plan de relance de la lavande), suivie d'un pic de production en 2005, puis d'une chute brutale due aux successions d'aléas climatiques et aux problèmes du dépérissement. Les dernières années sont marquées par une situation globale comparable au début du Plan de relance, mais avec une proportion population/clonale inversée.

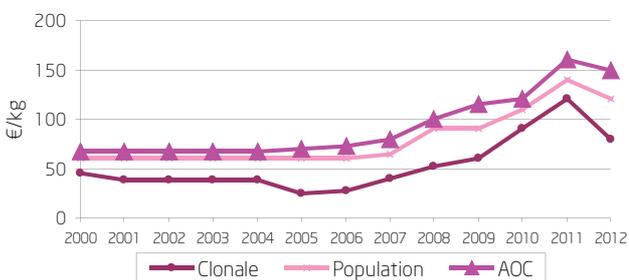
Production en T - Huile essentielle lavandes



En termes de cours au stade producteur, l'évolution montre une nette tendance à la hausse depuis le milieu des années 2000 avec un point culminant en 2011.

Selon les avis de plusieurs opérateurs, les niveaux de prix atteints par les huiles essentielles de lavande ces dernières années, quelle que soit leur qualité, risquaient de compromettre à terme leur écoulement. Le prix a alors été ajusté au cours de la dernière récolte, en 2012.

Prix HE brutes en euros courant/Kg

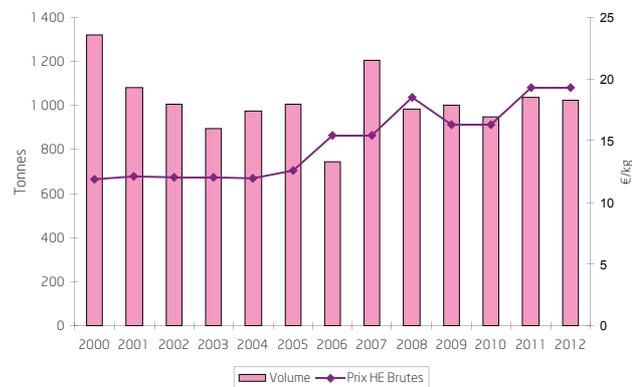


> Le lavandin

Une offre trop pléthorique à la fin des années 1990 a conduit l'interprofession (Cihéf) à mettre en œuvre un système de régulation du marché axé sur le principe du Mint Marketing Board américain. Il consiste en une attribution de quotas de vente à chaque producteur, qui reste responsable pour ajuster sa production.

On peut constater sur le graphique que ce système a été opérationnel en matière de régulation des cours. Cependant, en raison de considérations relatives à la réglementation européenne, le ministère chargé de l'agriculture n'a pas souhaité agréer cette mesure au-delà de l'année 2008.

Production de lavandins



À l'instar des lavandes, les niveaux de prix atteints par les huiles essentielles brutes ces dernières campagnes sont jugés par beaucoup d'opérateurs comme des plafonds à ne pas franchir pour ne pas compromettre à terme leur utilisation.

Une démarche originale de l'interprofession a été mise en place. Elle vise à certifier les productions françaises dans le cadre d'une démarche de développement durable nommée Censo (www.censo-lavande.fr). Les opérateurs s'engagent à respecter un cahier des charges qui garantit que la production et la transformation des huiles essentielles ont été obtenues en respectant des critères environnementaux, sociaux et économiques particuliers. En 2012, 52 exploitations agricoles ont été jugées conformes, avec un potentiel de 193 t d'huile essentielle de lavandin et 4,8 t d'huile essentielle de lavande.

Impact territorial

Comme indiqué en introduction, la lavande et de lavandin apportent une image d'authenticité, de douceur de vivre et de nature à la Provence. Les champs de lavande et de lavandin sont valorisés de façon idyllique par les offices de tourisme, les tour-operators, les centres de vacances, les villes, etc., afin d'attirer un maximum de touristes. Ils présentent des photos attractives, listent les producteurs/vendeurs, les points de vente, les distilleries, producteurs, etc., afin de développer l'activité touristique en Provence.

La plupart des touristes associent d'ailleurs la Provence aux champs de lavande (et lavandin) et à leur parfum. Le soleil et la lavande sont de loin les éléments les plus souvent exprimés pour évoquer la Haute-Provence. Dans une enquête universitaire réalisée en 2004⁴, 71,4 % des personnes interrogées associent la lavande à la Haute-Provence, juste derrière le soleil (72,3 %) et loin devant l'olivier (44,8 %). Les champs de lavande (et lavandin) contribueraient donc à attirer les touristes en Provence. Cette consommation touristique représente dans les régions productrices de lavande et de lavandin, selon la même étude, 1,7 milliard d'euros environ par an.

Ces productions contribuent également, sur une grande partie du territoire provençal dont certaines zones à faible potentiel (montagnes et plateaux secs), au maintien de près de 2 000 exploitations agricoles. Ce phénomène a un impact important en matière d'aménagement du territoire.

D'une manière plus générale et au-delà du seul chiffre d'affaires à la production, estimé à un peu moins de 30 millions d'euros en 2012, une étude réalisée par l'Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Onippam), en 2006⁵, a pu montrer que près de 30 000 emplois sont plus ou moins directement concernés par ces productions, dont 10 000 directement liés (la disparition des cultures entraînerait inéluctablement leur perte).

4/ Ph. Langevin, "Lavandes : d'un produit à une image", juin 2005, ESC2 Associés.

5/ "Enjeux territoriaux et développement durable des plantes à parfum et aromatiques provençales", juin 2006, Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.



Conclusions et perspectives

Parmi toutes les productions d'huiles essentielles, les lavandes et lavandins font partie des plus utilisées, à un degré moindre cependant que les huiles essentielles massivement utilisées dans l'aromatique alimentaire (agrumes, menthes).

Elles constituent l'une des toutes premières fragrances naturelles dans la parfumerie, qui dispose de sources d'approvisionnement multiples, offrant un large éventail qualitatif, avec néanmoins des volumes utilisés plutôt globalement stables depuis plusieurs décennies.

Plus qu'une concurrence entre pays producteurs dont la diversité constitue une assurance pour les utilisateurs, les marchés des huiles essentielles de lavandes et lavandins sont soumis à la rude confrontation avec les produits synthétiques. Ces derniers ne se contentent souvent pas d'un rôle « améliorateur » dans les compositions, mais se substituent entièrement aux huiles essentielles.

Pourtant, les lavandes véhiculent actuellement des images et des valeurs particulièrement prisées, par des consommateurs du monde entier qui recherchent l'authenticité.

Pour répondre à leurs attentes, des formes originales d'agro-tourisme se sont multipliées à travers le monde, de nouvelles utilisations dans tous les secteurs voient le jour et se développent, certains intermédiaires et utilisateurs intègrent les enjeux du développement durable ou du moins à moyen terme.

Les productions de lavandes et lavandins ont donc de sérieuses chances de conserver – et pourquoi pas d'améliorer – leur position actuelle, à condition que les filières relèvent les défis techniques, économiques, réglementaires et commerciaux qui se posent déjà.

Les importants investissements techniques et organisationnels consentis par les producteurs de lavandin au cours des 20 dernières années permettront vraisemblablement de stabiliser la position de leadership de la production régionale. Les itinéraires techniques mécanisés, l'effort de recherche maintenu, la filière bien organisée, la population des producteurs plutôt jeune sont autant d'éléments positifs pour la plus importante production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Ses principaux concurrents restent les produits de synthèse, particulièrement présents sur les débouchés majeurs que sont la savonnerie et la détergence.

À côté du maintien des efforts précédemment exposés, la recherche de nouveaux débouchés constitue l'un des défis majeurs des prochaines années.

Production et marchés des huiles essentielles de lavandes et lavandins / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2013
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex / tél. : +33 1 73 30 30 00 /
www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr
Directeur de la publication : Frédéric Gueudar Delahaye / Rédaction : Claude Chailan / Rédaction : délégation nationale de Volx pour les
cultures méditerranéennes / Fin de rédaction : mai 2013
Conception et réalisation : FranceAgriMer, délégation nationale de Volx
Sources principales : FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
Crédits photos : FranceAgriMer / Laurent Carte / Crippam / droits réservés
© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT